



## COMMUNE DE PRETY

### Compte rendu de la séance du mardi 16 novembre 2021

**Présents :** Xavier IOOS, Carole FATET, Denis MONEGAT, Béatrice FELIX, Gérard DOUSSAU, Marie-Claude GRESSARD, Marion COLIN, Dominique REMY, Christine BOULET BURGAN, Delphine BERNARD, Victor GIROT, Loïc COQUIN, Monique LAFON, Alain PINARD, Martine RAYNAUD

**Secrétaire(s) de la séance :** Loïc COQUIN

#### **1) Rencontre avec le Président de la CCMT pour répondre à certaines interrogations sur la fiscalité**

Suite aux interrogations de certains sur les taxes foncières intercommunales, le président Christophe Ravot fut accueilli à nouveau au sein de notre conseil municipal pour faire le point. Il a retracé l'historique des résultats antérieurs et des investissements, la chronologie des débats et des interventions depuis la campagne d'orientation budgétaire en mars dernier jusqu'au vote officiel majoritaire du 8 avril (notre conseil n'avait donc pas jugé nécessaire d'augmenter la taxe foncière communale le 6 avril). Sur les cinq points, correspondant à une hausse qui peut paraître importante selon les ménages en fonction de leur base d'imposition, deux points seront reversés annuellement jusqu'à la fin du mandat (2026) à toutes les communes. Le compte administratif le précisera. Notons aussi que la suppression de la taxe d'habitation ou la diminution progressive jusqu'en 2023 peut compenser cette hausse. Enfin Monsieur RAVOT ouvert à toutes questions incite les conseillers à participer aux commissions s'ils le souhaitent. La communication et l'information restent l'une des priorités auprès des administrés

#### **Ajout d'une délibération : Prêt relais FCTVA : report du remboursement**

*Le Conseil approuve à l'unanimité l'ajout de cette délibération.*

Monsieur le Maire rappelle la situation concernant le prêt relais de 50 000 € que la commune avait souscrit, en vue de rembourser le crédit de TVA engendré par les travaux de la RD176.

Etant donné le retard pris sur les travaux, ainsi que les factures réglées en 2020 et la récupération de la TVA, par la commune ne se faisant qu'en 2022, le Crédit Agricole Mutuel Centre-Est offre la proposition de report, de 24 mois, du remboursement de cet emprunt.

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, la proposition de report du remboursement du prêt relais pendant 24 mois et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

#### **2) Approbation du compte-rendu de la séance du 05/10/2021**

Le compte-rendu de la séance du 05/10/2021 est approuvé à l'unanimité.

#### **3) Délibération : Validation de la modification statutaire de la CCMT**

Jusqu'à présent, l'adhésion de la Communauté de Communes à un Syndicat Mixte était subordonnée à l'accord des Communes membres pour la création d'une Communauté de Communes,

Une dérogation à cette procédure est possible à condition qu'elle soit prévue dans les statuts de la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes, qui ne dispose pas de cette habilitation statutaire dérogatoire, propose aux communes membres que son Conseil Communautaire soit habilité, à décider seul de l'adhésion de la Communauté de Communes à un Syndicat Mixte.

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur la modification des statuts de la Communauté de Communes Mâconnais Tournugeois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité la modification statutaire portant habilitation du Conseil communautaire pour décider de l'adhésion de la Communauté de Communes à un Syndicat Mixte.

#### **4) Délibération : Rapport 2021 de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**

Vu la réunion de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) en date du 26 septembre 2021 et l'approbation du rapport d'évaluation 2020-2021 ;

Monsieur le Maire présente le rapport de la CLECT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'approuver le rapport de la CLECT 2020-2021.

## 5) SYDESL

### ➤ *Délibération : Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies*

Depuis la libération du marché de l'énergie, les collectivités locales comme les particuliers peuvent faire jouer la concurrence pour la fourniture d'énergie (gaz et électricité). Le SYDESL auquel adhère la commune propose de faire un appel d'offres groupé pour le gaz au 1er janvier 2023 et pour l'électricité au 1er janvier 2025. L'appel d'offre sera conduit par des spécialistes et l'achat groupé pour plusieurs collectivités permettra d'obtenir des conditions plus intéressantes que ce que nous pourrions obtenir isolément. Pour ce faire il est nécessaire que le Conseil délibère pour approuver ces adhésions.

### ➤ *Rapport sur l'audit du Conseiller en énergies*

Le SYDESL a effectué en début d'année un audit pour analyser sur trois ans la consommation d'énergie de la commune tant en kWh qu'en Euros. Lors du rendu de ce rapport, nous avons évoqué les pistes possibles de réduction de la consommation.

- Réduction de la durée d'éclairage public : la réduction d'une heure de l'éclairage génère une économie de 9% de la consommation, compte tenu des abonnements cela génèrerait une économie de l'ordre de 300€. Le Conseil estime qu'une telle économie ne justifie pas la réduction du service aux habitants.
- Un des postes très significatif est le coût de l'énergie pour le Foyer Rural. Le Conseil décide de programmer le système de chauffage en fonction des plages d'utilisation et de facturer l'électricité sur relevé pour les locations.

Le rapport d'audit, après correction d'une aberration dans la consommation de la garderie, sera consultable en mairie.

## 6) SIERL : Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité de Service (RPQS) concernant l'eau

Le rapport sur le prix et la qualité de l'eau a été présenté lors de la dernière réunion du SIERL à laquelle Monsieur Gérard DOUSSAU, Adjoint au Maire et Madame Dominique REMY, Conseillère municipale ont assisté. Monsieur DOUSSAU en fait une synthèse rapide :

- La fourniture d'eau par le SIERL est faite à un coût très compétitif
- Ce faible coût est la résultante d'une très bonne gestion
- La présence de métabolites à un niveau 3000 fois inférieur au seuil d'alerte pour la santé humaine a conduit le Conseil d'Administration à titre de précaution d'initier la construction d'une station de filtration à même d'éliminer cette pollution.

Le RPQS disponible en mairie est soumis à l'approbation du Conseil.

## 7) Assainissement

➤ Remboursement à la commune des heures effectuées par l'agent technique sur le service d'assainissement  
L'agent technique est amené, dans le cadre de ses missions, à effectuer des travaux de maintenance et d'entretien à la station d'épuration, régie par le budget communal d'Assainissement. Monsieur le Maire informe l'assemblée que le montant prévu au dit budget sera reversé sur le budget communal principal, en compensation des heures réglées par la commune.

➤ Informations sur l'éventuelle compétence intercommunale et le schéma directeur à élaborer

Dans le cadre du transfert des compétences en matière d'assainissement de la commune de Préty vers la CCMT, la réalisation d'un schéma directeur apparait comme nécessaire. Cette étude, d'un coût de 30 000 € serait supporté pour moitié par la commune.

## 8) Délibération : Demande de subvention régionale concernant la transformation numérique des collectivités

La Région, dans le cadre de la continuité de la stratégie de l'aménagement numérique et en partenariat avec le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Mâconnais Sud Bourgogne, soutient les collectivités au moyen de subventions d'investissement. Ce financement est soumis à condition d'achat de matériel informatique de différents types et suivant plusieurs forfaits. Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune peut établir un dossier de demande en vue de renouveler et compléter une partie du matériel informatique existant.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- AUTORISE la demande de subvention auprès de la Région
- AUTORISE monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## 9) Délibération : Tarifs communaux 2022

Le Conseil municipal vote les tarifs suivants à compter du 01/01/2022

<b>Concessions (2m<sup>2</sup>)</b>	2021	2022
15 ans	140 €	<b>140 €</b>
30 ans	240 €	<b>240 €</b>
50 ans	470 €	<b>470 €</b>
<u>Cavurne</u>		
* 15 ans	70 €	<b>70 €</b>
* 30 ans	120 €	<b>120 €</b>
* 50 ans	235 €	<b>235 €</b>
<u>Columbarium</u>		
* 30 ans	370 €	<b>370 €</b>

Vote : 15 voix pour

<b>Assainissement</b>	2021	2022
Taxe de raccordement réseau	1 500 €	<b>Report du vote à la séance de décembre</b>
Redevance des eaux usées	1,25 €	<b>1,50 €</b>

Vote : 15 voix pour

<b>Bois</b>	2021	2022
Affouage (70 branches max) avec têtes de chênes (suivant coupe)	35 €	<b>40 €</b>

Vote : 15 voix pour

<b>Charges locatives</b>	2021	2022
Studios	81,80 € (dont 18,15 € ménage + gestion)	<b>Report du vote à la séance de décembre</b>
Logement fonction	156,70 € (dont 18,15 € ménage + gestion)	

Vote : 15 voix pour

<b>Foyer rural</b>			
	2021	2022	
2 Jours : Extérieurs Prétrons	360 € - avance 150 € 200 € - avance 100 €	<b>380 € - avance 160 € 210 € - avance 100 €</b>	
1 jour : Extérieurs Prétrons	230 € - avance 100 € 110 € - avance 60 €	<b>250 € - avance 120 € 120 € - avance 60 €</b>	
Réunion privée	110 € - avance 60 €	<b>110 € - avance 60 €</b>	
Verre cassé	2 €	<b>2 €</b>	
Assiette cassée	5 €	<b>5 €</b>	
Couvert (remplacement)	1,50 €	<b>1,50 €</b>	
Panière à pain	10 €	<b>10 €</b>	
Consommables	Plein tarif	« Ni chauffé / Ni climatisé »	<b>Report du vote à la séance de décembre</b>
	12h : 30 €	12h : 15 €	
	24h : 50 €	24h : 25 €	
	48h : 90 €	48h : 50 €	

Vote : 15 voix pour

<b>Mise à disposition matériel municipal</b>	2021	2022
Remorque	6 €	<b>10 € par dépôt</b>
Plateaux et tréteaux	5 €	<b>5 €</b>
Chaises	0,50 € l'unité	<b>0,50 € l'unité</b>

Vote : 15 voix pour

<b>Participation des associations</b>	2020	2020 révisés	2021	2022
Comité des fêtes	770 €	350 €	Gratuité	<b>800 €</b>
Préty Patrimoine de Pays	200 €	150 €		<b>240 €</b>
Amicale Boule	60 €	50 €		<b>80 €</b>
Diane de Préty	/	/		/
Le Sou des P'tits Loups	/	/		/
Préty Gym	350 €	250 €		<b>300 €</b>
Préty Pierre et Fleurs	/	/		/
Danse irlandaise	350 €	300 €		/
Association extérieure (base : 1h / semaine)	/	/		/

Vote : 15 voix pour

## 10) PLUi

### ➤ Compte-rendu de la réunion du 14/10/2021

Monsieur Gérard DOUSSAU, Adjoint au Maire, informe le Conseil que le comité technique avait pour objet d'apporter au projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable :

- des modifications demandées par les services de l'Etat (DDT) afin que le PLUi respecte les directives nationales et régionales en matière de consommation d'espace agricole.
- de modifier l'affectation de la zone nord de Tournus (initialement activité économique) afin de pouvoir envisager l'étude du projet Eclat (activité culturelle)

### ➤ Information sur le zonage des carrières et du centre équestre

Les communes ont jusqu'au 15 décembre pour faire connaître les ajustements finaux au projet de zonage. En ce qui concerne notre commune, il convient de :

- faire connaître à la CCMT les références cadastrales des parcelles pour lesquelles un Permis de construire a été délivré ;
- de demander une extension de la zone économique afin que l'ancienne coopérative y soit incluse compte tenu des projets des nouveaux propriétaires
- d'inclure toutes les carrières dans la zone NC
- de s'assurer que la zone NI (loisirs) permet la réalisation des projets du Centre équestre de Préty-Cuisery

## 11) Point sur les commissions et orientations futures.

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'importance des réunions des commissions communales qui se réunissent régulièrement et qui permettront d'envisager, avec l'Adjoint aux affaires financières et la commission finances, l'établissement du budget 2022 dans les meilleures conditions, notamment pour les orientations budgétaires futures et les subventions versées aux associations de la commune.

Monsieur Denis MONEGAT, Adjoint aux affaires financières, demande à rencontrer impérativement avant le 15/12/2021, l'ONF avec Monsieur le Maire, MM. DOUSSAU et PINARD pour faire le point budgétaire en fonction des travaux à venir.

## 12) Informations et questions diverses

➤ Point sur l'évolution du site internet et de la récupération du nom de domaine « prety.fr », ainsi que l'utilisation des adresses de messagerie personnelles. Le dossier est en cours de traitement. Monsieur Victor GIROT, Conseiller municipal, prendra attache avec l'ancien hébergeur du site pour récupération du nom de domaine. Des adresses professionnelles pourront ainsi être créées pour les membres du conseil.

➤ Suite à la réunion du SIVOS de Lacrost-Préty, Monsieur le Maire et Monsieur Loïc COQUIN, Conseiller municipal informent l'assemblée de la demande d'abattage du poirier dans la cour de l'école de Préty. Cet arbre sera remplacé par un arbre d'une essence plus adaptée.

➤ Monsieur Denis MONEGAT, Adjoint au Maire, remercie au nom du Conseil municipal Messieurs MOUGIN et POURRET pour leur participation, le 16 novembre 2021, au nettoyage de la fontaine avec l'agent technique communal et lui-même.

## 13) Dates à retenir

- 18/11 : Séance plénière CCMT à 18h30 à Lugny (M. le Maire)
- 19/11 : Commission communale « Vie associative » à 19h en Mairie
- 20/11 : Assemblée générale « La Bienfaitante » à 9h30 (M. le Maire)
- 22/11 : Commission communale « Action Sociale » à 18h30 en mairie
- 22/11 : Commission communale « Bois, Forêt et Environnement » à 15h en mairie
- 23/11 : Commission communale de révision des listes électorales à 18h30 en mairie
- 02/12 : Bureau des Maires de la CCMT à 18h30 à Fleurville (M. le Maire)
- **04/12 : Distribution des colis des Aînés au Foyer rural de 14h à 18h**
- 14/12 : Noël des écoles à 17h à la salle des fêtes de Lacrost
- **14/12 : Conseil municipal à 20h en Mairie**
- 15/12 : Commission intercommunale PLUi à 14h30 à Clessé
- 15/12 : Réunion PETR à 19h à Charnay-Lès-Mâcon (M. le Maire)

Levée de la séance : 23h45

Le Maire, Xavier IOOS.